

6 Oct, 2020

Mardi 6 octobre, le Conseil départemental et la MSA Midi-Pyrénées Sud ont signé un protocole d'Accord pour soutenir les agriculteurs et salariés agricoles en situation de fragilité



Les résultats économiques des exploitations agricoles, en baisse depuis 5 ans, ainsi que les mauvaises conditions météorologiques de ces dernières années, ont conduit la MSA MPS et le Département à engager des actions de soutien et d'accompagnement des exploitants sur les volets économiques et sociaux.

La filière agricole, qui représente en Haute-Garonne 6 000 emplois dans l'agriculture et autant dans l'agroalimentaire, génère un chiffre d'affaires annuel de 611 M€*. La Surface Agricole Utile (SAU) a diminué de 5,7 % entre 2000 et 2015 sur l'ensemble du département où un quart des exploitations a disparu. De plus, les 2/3 des chefs d'exploitation ont plus de 50 ans et le revenu agricole moyen est inférieur à la moyenne nationale**.

Pour faire face à cette urgence, le Conseil départemental et la MSA Midi-Pyrénées Sud engagent une coopération pour permettre un meilleur repérage des agriculteurs et salariés agricoles en situation de fragilité, un échange de données et de diagnostics entre les deux institutions, une orientation adaptée pour un meilleur accompagnement des publics et l'élaboration d'actions communes.

Par exemple, des ateliers de paroles seront mis en place dans les petites communes rurales pour encourager les témoignages et détecter le mal-être ; pour lutter contre l'inhabileté numérique, un accompagnement dans les Maisons des solidarités et dans les accueils de la MSA sera assuré ; les outils d'information vers ce public seront repensés pour une meilleure lisibilité...

La prévention du mal être agricole est depuis longtemps une priorité à la MSA, acteur de référence reconnu au niveau national. Pour prévenir les situations de fragilité et éviter aux agriculteurs de sombrer, la MSA MPS organise le maillage du territoire et mobilise fortement ses équipes au contact de la population agricole : travailleurs sociaux, conseillers en prévention, médecins du travail et 503 élus.

Une cellule pluridisciplinaire de prévention sensibilise, met en réseau les acteurs et facilite

l'expression des difficultés. La plateforme Agri' écoute offre des solutions d'accueil et d'écoute téléphonique anonymes. L'action sur le terrain des travailleurs sociaux permet la mise en place de mesures d'accompagnement social, individuel ou collectif. Enfin, des dispositions financières avec des prises en charges de cotisations et d'aide au répit complètent le dispositif pour un montant de près de 720 000 € en 2019.

Tourné vers l'avenir, le Conseil départemental consacre 2 millions d'euros par an de subventions pour favoriser le développement de l'agro-écologie en Haute-Garonne. Les 28 conseillers agroenvironnement accompagnent près de 4 000 agriculteurs chaque année.

Par ailleurs, le Département soutient fortement l'Association de Défense des Agriculteurs en Difficulté de la Haute-Garonne (ADAD). En 2018, l'association est intervenue auprès de 105 exploitants agricoles, dont 47,6 % sont bénéficiaires du RSA.

“Chef de file de l'action sociale, le Conseil départemental soutient les agriculteurs et les salariés agricoles haut-garonnais en grande difficulté, confrontés au dérèglement climatique et à la mutation du secteur. Je me réjouis de la signature aujourd'hui de l'accord-cadre avec la Mutualité Sociale Agricole Midi-Pyrénées Sud qui nous permettra d'être au plus près des plus fragiles pour défendre ensemble un modèle agricole durable, social et plus humain” souligne Georges Méric, président du Conseil départemental de la Haute-Garonne.

* Selon la Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt d'Occitanie (DRAAF°)

**Source Agreste 2010, DRAAF

De gauche à droite : Gilbert Hébrard, conseiller départemental de la Haute-Garonne, Laurence d'Aldeguier, présidente de la MSA Midi-Pyrénées Sud, Georges Méric, président du Conseil départemental de la Haute-Garonne et Patricia Saget-Castex, vice-présidente de la MSA Midi-Pyrénées Sud.© CD31